

## **GUIDE POUR L'HEBERGEMENT, LE TRANSPORT ET LA DEMI-PENSION à BAILLARGUES**

Vivre, se loger, étudier et travailler à BAILLARGUES, c'est un véritable petit défi pour nos futurs jeunes apprentis, qui quasiment sortant d'un système scolaire bien rodé tel que l'Education Nationale où tout était facile avec un logement le plus souvent chez les parents ; l'insouciance et la banalité allaient de pair avec leur mode de vie et de fonctionnement.

Mais, toutes les bonnes choses ont une fin et voici nos futurs apprentis lancés dans le grand bain de l'apprentissage avec ses lots de joie et de peine.

Tel est l'un des véritables challenges du jeune voulant se former au Pôle Formation UIMM de Baillargues (Station M).

Le Pôle Formation UIMM de Baillargues (C.F.A.I) ne possède pas de possibilités d'hébergement en son sein, cependant nous allons essayer de rassembler dans ce guide toutes les informations et possibilités qui peuvent exister et s'offrir à vous afin de vous permettre de trouver rapidement le logement qui vous sera le plus approprié. Bonne lecture.

### **Quelques petits conseils et définitions pour commencer :**

#### **Un contrat de location :**

C'est un document qui vous engage avec un propriétaire de logement (privé ou public) à payer en contre parti d'un bien (studio, T1, etc), un loyer mensuel défini entre les deux parties, des éventuels charges liées à ce logement (Electricité, Eau, charges parties communes d'entretien et de maintenance) Vous pouvez également être amenés à verser un dépôt de garantie ou de caution (somme d'argent conservée par le bailleur, souvent équivalente à un loyer pour garantir un loyer impayé, des dégâts potentiels qui seraient fait dans le logement, etc) .

Cette somme est restituée normalement par le bailleur à la date de fin du contrat de location.

Le locataire doit également se couvrir obligatoirement avec une assurance multirisque habitation, il peut être aussi redevable de la taxe d'habitation (si logement occupé au 1 Janvier de l'année civile)

Pour restituer son logement, il faut prévenir son propriétaire par une lettre recommandée avec accusé de réception, rappelant les termes du préavis de location, et la date de fin de location souhaitée).

N'oubliez pas qu'à votre départ, vous devrez effectuer un état des lieux de sortie, comme lors de votre entrée dans le logement, ou vous stipulerez d'éventuels remarques, défauts, constatations par écrit.

Le propriétaire peut vous demander de laisser libre accès à votre bien, pour d'éventuels visites pendant la période de ce préavis.

#### **LE LOGEMENT PROPOSÉ :**

Le nombre de pièces est toujours indiqué hors cuisine, salle de bains et WC.

La salle de bains comporte au minimum une baignoire et un lavabo ; la salle d'eau, une douche et un lavabo, les WC peuvent y être intégrés ou bien être séparés.

Quant à la cuisine, elle peut être indépendante ou bien ouverte sur le séjour.

(on parle alors de «cuisine américaine» voire de «kitchenette» pour un petit coin cuisine).

Le type de logement est souvent exprimé par une lettre (généralement «T» ou «F») suivie d'un chiffre qui correspond au nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bains).

#### **Quelques exemples :**

1 **Studio** : une seule pièce principale faisant office de chambre, séjour, cuisine avec une salle d'eau ou de bains et un WC.

1 **T1** ou **F1** : une seule pièce principale avec cuisine séparée.

l **T1bis** ou **F1bis** : deux pièces avec la cuisine ouverte sur le séjour.

l **T2** ou **F2** : deux pièces plus une cuisine séparée.

l **T3** ou **F3** : trois pièces plus une cuisine séparée.

l **Chambre chez l'habitant** : pièce en principe toujours meublée (parfois sommairement), située dans la maison ou l'appartement même du propriétaire et comprenant le plus souvent un accès à la cuisine, la salle d'eau et aux sanitaires.

l **Chambre indépendante** : généralement pièce unique, petite, meublée ou non, au confort souvent précaire (toilettes et douche sur le palier). Attention, les propriétaires ont obligation de fournir un logement décent (décret janvier 2002) qui respecte des normes de surface et de confort

#### **A savoir également :**

l **Logement meublé** : logement doté d'un minimum d'ameublement et d'équipement électroménager permettant la vie courante du locataire

l **Logement équipé** : logement doté d'une cuisine équipée (au minimum réfrigérateur, plaques de cuisson, évier).

#### **Ne pas confondre avec logement meublé !**

l **Mezzanine** : espace aménagé entre le sol et le plafond d'une pièce principale, accessible par une échelle ou un escalier.

l **Duplex** : appartement sur deux étages réunis par un escalier intérieur.

#### **Location :**

Il existe également différents types de location :

- La location simple : bail établi entre un bailleur propriétaire et un locataire
- La colocation : consiste à louer un logement à plusieurs personnes, la bonne entente des locataires est gage de bon déroulement de la location, chaque colocataire signe individuellement un contrat de location unique,

#### **Conseils :**

Pour effectuer une bonne recherche :

- **viser votre localisation géographique** souhaitée
- **connaître votre budget**
- **estimer votre durée de location**
- **savoir le type de bien recherché** (chambre, studio, T1, T2,...)
- **cibler le mode de logement** désiré

Afin d'affiner vos prospections, essayez de vous munir d'un plan de la ville (pour voir les accès des transports publics par exemple) ainsi que de la région pour vous permettre de faire des recherches plus efficaces et précises et surtout, armez-vous de patience et de sérénité car parfois, vous pourrez trouver le chemin assez long ...

Exigez un bail écrit entre les deux parties ce qui vous permettra de vous engager envers vos droits et obligations pour tous types de location (bail, état des lieux, ...) mais aussi de vous protéger ainsi que le titulaire du bien immobilier.

N'oubliez pas que lorsque vous devenez locataire d'un bien (c'est à dire le paiement d'un loyer et de charges par mois), il vous reste bon nombre de petites sommes à financer tel les frais d'agence, la caution (au début de la transaction), la taxe d'habitation, l'assurance habitation, les factures de téléphone et d'électricité, etc ...

Dans tous les cas de figure, vous devez faire une demande d'aide au logement (AL, APL, etc) à la Caisse Allocation Familial (CAF) (soit par courrier, soit par Internet), on ne sait jamais ...

## **AIDE ACCES LOGEMENT**

- **Mobili-pass** : cette aide est accordée aux salariées, doit être demandée dans les 6 mois de la date d'embauche et est destinée à couvrir certaines dépenses liées à la mobilité professionnelle (70 km par rapport au domicile initial ou un transport public de plus de 1H15 minutes), attention, si vous quittez votre logement avant l'échéancier fixé, vous devrez restituer les sommes versées (le plafond MAXI n'excédant pas 3500 euros)
- **Mobili-Jeune** : Aide financière de 100€ par mois MAXIMUM viré par trimestre sur présentation des quittances de loyer ou bulletin de salaire, dans la limite de 36 mois, soit 3600€, sur la durée du contrat pour tout alternant de moins de 30 ans sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation et ne gagnant pas plus de 100% du SMIC. Cette aide prend en charge une partie du loyer conventionné ou non, ou colocation et vient en déduction des Aides au logement type APL Attention, la demande doit être effectuée au plus tard dans les 6 mois du début du cycle de formation.
- **Loca-Pass** : Pour tout alternant de moins de 30 ans sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, c'est un prêt à taux zéro pour le financement du dépôt de garantie ou de caution, lors d'une location (attention, le montant du loyer doit être maxi 500€, valable pour cette caution et dans la limite d'un remboursement de 25 mois MAXI). En cas de départ avant échéance, il faut rembourser le prêt dans les 3 mois suivants. La demande doit être effectuée au plus tard dans les deux mois d'entrée du logement
- **Le Fond de Solidarité Logement (FSL)** : permet d'aider des familles ou personnes rencontrant des difficultés financières (demande à effectuer auprès d'un travailleur social du département, CCAS, mairie, CAF, centre social, etc) pour prendre en charge par celui-ci tout ou partie des frais d'agence, de cautionnement, du premier loyer, de charges (EDF, eau, assurance habitation, etc)  
Cette subvention est donnée par une commission après étude de votre dossier (ressource financière, montant loyer, etc)

## **AIDE FINANCE PAR LA REGION**

Grace à la nouvelle carte jeune apprentis éditée par la Région depuis l'année 2018, vous pouvez percevoir des avantages comme les aides au transport, hébergement, restauration, aide au permis de conduire et au 1<sup>er</sup> équipement et des réductions dans différentes d'enseignes.

**Aide au premier équipement** : prise en charge d'une partie du matériel professionnel selon le niveau d'étude IV et V, parfois directement donné par le centre de formation aux apprentis.

La demande doit être effectuée directement à la Région [www.cartejeune.la region.fr](http://www.cartejeune.la region.fr).

**Aide au permis de conduire** : Conditions pour accéder à cette offre :

- être inscrit en dernière année d'un cursus de niveau IV ou V dans un CFA ou une section d'Apprentissage habilité situés sur le territoire de la Région Occitanie ;
- disposer de l'âge légal pour s'inscrire au cours de conduite (être âgé au minimum de 17 ans lors de l'inscription ou 15 ans pour la conduite accompagnée) ;
- être titulaire de la Carte Jeune Région
- être inscrit dans une école de conduite située en Région Occitanie.
- ne pas bénéficier de toute autre aide au permis de conduire B.
- L'aide individuelle au permis de conduire est forfaitaire et d'un montant de 500€. Elle ne peut être attribuée qu'une seule fois.

**Aide au transport public** : le Conseil Régional participe aux déplacements des apprentis en subventionnant une partie de la charge financière de ceux-ci, lors de leurs déplacements avec le transport public (TRAM, BUS, et SNCF), à hauteur d'une prise en charge de 50% du trajet effectué domicile-centre de formation, par le biais d'abonnement ou de carte de réduction (KARTATOO, VIA PRO, VIA ETUDES, etc).

L'apprenti ne paye réellement que 50% de la valeur de son trajet.

Pour les apprenti.e.s qui effectuent les trajets avec leurs véhicules personnels domicile – centre de formation ; il est possible de demander une aide financière à la Région à condition d'être détenteur de la carte jeune. 3 forfaits annuels selon les kilomètres à parcourir :

- 10 à 25 km : 100 euros,
- 26 à 50 km : 150 euros
- Plus de 50 km : 200 euros

L'aide régionale n'est versée qu'une seule fois par bénéficiaire au cours de l'année de formation.



**OBJECTIF**

**POUR BÉNÉFICIER DES AVANTAGES**  
Demande la carte sur [www.cartajeune.laregion.fr](http://www.cartajeune.laregion.fr) à partir du 1<sup>er</sup> juin.

**LES AVANTAGES**

- la gratuité des manuels scolaires et du 1<sup>er</sup> équipement professionnel
- l'aide à la lecture de loisirs
- l'aide à l'acquisition d'une licence sportive (UNSS)
- l'aide à l'acquisition de b2i/di : ton ordinateur portable personnel
- les aides au transport, hébergement, restauration (pour les apprentis.e.s seulement)
- l'aide au permis de conduire (pour les apprentis.e.s seulement)

**DANS TON ÉTABLISSEMENT, LA CARTE TE SERVIRA À**

- l'accès à la restauration scolaire
- l'accès aux locaux

**SUR PRÉSENTATION DE TA CARTE JEUNE RÉGION, TU OBTIENDRAS**

- pour les lycéens.e.s : le prêt de tes manuels scolaires et le don du 1<sup>er</sup> équipement professionnel
- pour les apprentis.e.s : le don de ton 1<sup>er</sup> équipement professionnel

**REPRISE DES MANUELS SCOLAIRES**

Pour les départements du 09, 12, 31, 32, 46, 45, 91, 92

- à partir du 1<sup>er</sup> juin et jusqu'au 13 juillet, la Région rachète les manuels scolaires. Pour connaître la date précise, renseigne-toi auprès de ton établissement.
- après reprise, la Région créditera un montant sur la Carte Jeune Région utilisable dans les librairies et maisons de la presse affiliées.

**LE SÉSAME INDISPENSABLE POUR LES AIDES RÉGIONALES...**

**CARTE JEUNE RÉGION**

Nous contacter : Appelez-nous au 03 87 75 73 33  
#MaCarteJeune

**MISSION**

**FACILITER TES DÉMARCHES POUR L'OBTENTION DES AIDES RÉGIONALES**

Les différents dispositifs régionaux en faveur des lycéens.e.s et apprentis.e.s d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée sont réunis sur un seul support : La carte Jeune Région

Une carte nominative avec photo qui va t'accompagner tout au long de ta scolarité ou de ta formation.

Et son site dédié : [www.cartajeune.laregion.fr](http://www.cartajeune.laregion.fr)

**... À DEMANDER AVANT LA RENTRÉE**

PLUS D'INFOS SUR [www.cartajeune.laregion.fr](http://www.cartajeune.laregion.fr)

## **ACTION LOGEMENT**

L'organisme ACTION LOGEMENT peut également vous apporter leur connaissance dans votre recherche dans votre démarche d'accompagnement vers un logement, dans le cas d'une mobilité sur le lieu de formation ou sur le lieu de l'entreprise,

Vous pouvez prendre contact soit par téléphone au 05.61.14.52.02 ou par mail : [valerie.margaron@actionlogement.com](mailto:valerie.margaron@actionlogement.com)



## **BOUTIQUE LOGEMENT MONTPELLIER**

La boutique logement de Montpellier est un service pour faciliter la location des jeunes (notamment apprentis) et vous permettre de constituer un dossier afin de trouver des offres de logement, soit en direct sur son site, soit avec des partenaires privées.

Vous pouvez les contacter : 1 Bis rue de la vieille, 34000 MONTPELLIER, soit par téléphone au 04.99.61.46.65, soit par mail par leur site internet : [www.boutique-logement-montpellier.org](http://www.boutique-logement-montpellier.org) ou [boutique.logement@habitat-jeunes-montpellier.org](mailto:boutique.logement@habitat-jeunes-montpellier.org) .

## **MISSION LOCALE JEUNES**

Mission locale des jeunes de l'Agglomération de Montpellier  
1006 rue de la Croix Verte - Parc Euro médecine Bat 6  
34090 – MONTPELLIER.  
Tel : 04.99.52.23.33

Pour les apprentis qui prennent un logement spécifique **uniquement** pour leur temps de formation au Pôle Formation UIMM (CFAI), et sur leur temps d'alternance, vous pouvez percevoir une **aide financière du logement** (Il existe deux forfaits, attribués sous conditions de ressources, qui varient de 300 euros à 480 euros (repas du soir inclus).), à condition de faire la demande auprès du conseil régional via la carte jeune.

**ATTENTION :** Vous êtes dans l'obligation de choisir entre cette aide (région) et l'aide au logement (APL délivré par la CAF), en aucun cas, vous ne pourrez cumuler ces deux aides, attention, un risque de contrôle peut exister.

**Pour les aides au logement :** vous pouvez vous adresser à la CAF pour retirer un imprimé afin de percevoir les fameuses aides Allocations pour le Logement qui vous seront attribués en fonction de votre âge, de votre loyer et de vos revenus : en général vous pouvez percevoir une aide entre 100 à 170 euros pour un loyer étant compris entre 350 et 450 euros.

Il existe différentes types d'aides CAF :

APL : aide personnalisée au logement : concerne toute personne locataire d'un bien neuf ou ancien qui fait l'objet d'une convention entre un propriétaire et l'Etat.

ALS : cette aide s'adresse à ceux qui ne peuvent avoir l'APL, ni l'AFS.

ALF : Pour apprentis qui ne peuvent avoir d'APL car ont des enfants, personnes à charges, ou mariées.

Toutes ces aides sont non cumulables.

Idem pour les versements de caution ou organisme cautionnaire : si vous souhaitez avoir un tiers qui vous cautionne parce que vous n'avez peu ou pas assez de ressources, vous pouvez vous adresser à plusieurs institutions qui vous prêteront une certaine somme d'argent sous forme de prêt à des taux très attractifs.

## **TABLEAU RECAPITULATIF DES PRIX PRATIQUES A TITRE INDICATIF :**

Type	Chambre 8-15M2	Studio 9-25 M2	T1 20-30 M2	T1 Bis 25-35 M2	T2 30- 50 M2	
Prix mini euros	200	350	400	500	600	CC
Prix maxi euros	300	450	500	600	750	CC

Les écarts de prix s'expliquent suivant la nature des services proposée, la superficie, l'équipement, ...

## **RESIDENCE L'ALTERNANCE**

Cette résidence se situe à deux minutes et en face du Pôle Formation UIMM (CFAI), les apprentis doivent être majeurs, pour pouvoir y accéder.

L'inscription est réellement prise en compte après 3 conditions :

- acceptation de votre dossier au Pôle Formation UIMM (CFAI), après signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise ou d'une promesse d'embauche
- inscription et validation de votre dossier par les services Action Logement et Adoma.



Attention : Le nombre de places est limité, les premiers inscrits et remplissant **TOUTES** ses conditions seront les premiers servis.

- Etre majeur à la rentrée dans la résidence.



Logements autonomes pour jeunes en insertion professionnelle, actifs en mobilité professionnelle ou en apprentissage.

**PRESTATIONS**

- Logements meublés et équipés
- Résidence neuve sécurisée
- Parking
- Local vélos
- Laverie

**LOYER\***

T1 - 20 m<sup>2</sup> : 418,61 €  
 charges eau et électricité comprises

\* Logements locatifs soumis à conditions de ressources

- Pas de frais d'agence
- Loca-Pass pour financer la caution
- Disponible de suite

*Votre demande doit nous parvenir rapidement :*

Action Logement Services  
 Immeuble Europa  
 107 Allée de Délos – CS 90090  
 34965 Montpellier Cedex 2

AUF-LOUER - Document type contractuel - Action Logement Services  
 50 au capital de 20 millions d'euros - RCS 7824 941 844 Paris - 18 mai 2017

**CONTACTEZ-NOUS**  
 05 61 14 52 02 / valerie.margaron@actionlogement.fr  
 05 61 14 53 39 / mariegabrielle.bourgon@actionlogement.fr

**ActionLogement**

**FOYERS D'HEBERGEMENT**

Le locataire et le propriétaire ont des droits, des obligations qui les unissent (contrat de location, bail, assurance)

Prenez la peine de bien les lire et de les respecter afin d'éviter les mauvaises surprises !!!

**Association Accueil en France :**

Le principe est de résider au sein d'une famille d'accueil en louant une chambre.  
 (Très recherché pour les apprentis mineurs pour note site de Baillargues)

Accueil en France  
 241, rue Louis Lépine

Tarifs 20 Euros la nuit, 325 Euros le mois  
 26 Euros en 1/2 pension



34000-MONTPELLIER mail : [contact@aef-montpellier.fr](mailto:contact@aef-montpellier.fr)  
Tel : 04/67/64/96/65 Port : 06.30.13.00.69.

Serviettes et draps sont mis à votre disposition par les familles, différentes types de formules, nuitée, demi-pension, pension complète, remplissez la fiche d'information du site et la retournez par mail afin de faciliter la recherche de votre famille d'accueil sur Montpellier.

#### **ESPACE MONTPELLIER JEUNESSE :**

L'Espace Montpellier Jeunesse Ouvert de 12H00 à 18H00 la semaine  
1 place Francis PONGE Tel : 04/34/46/68/28  
34000-MONTPELLIER

Mise à disposition de logements pour étudiants, petites annonces, informations.

#### **GÎTES et AUBERGES DE JEUNESSE**

GÎTES De France HERAULT :	Auberge de Jeunesse
Maison du tourisme	Impasse de la Petite Courraterie
1977 Avenue des Moulins	Rue des écoles laïques
34184-MONTPELLIER CEDEX 4	34000 MONTPELLIER
Tel:04/67/67/71/62 - Fax : 04/67/67/71/69	Tel : 04/67/60/32/22 - Fax : 04/67/60/32/30
Web : <a href="http://www.gites-de-france-herault.fr">www.gites-de-france-herault.fr</a>	site : <a href="http://www.aubergedajeunesse.com">www.aubergedajeunesse.com</a>
Plusieurs formules à votre disposition de 15 à 25 € selon le cas. Pas de petits déjeuners.	

#### **RESIDENCES SERVICES**

##### **Proche du Pôle Formation UIMM (CFAI) :**

L'académie de Montpellier	Résidence Universitaire Prima VERA	Résidence club Le Mas des Cigales
750, avenue de Montpellier	375 Route de Nîmes	384 rue des romarins
34740 VENDARGUES	34170 CASTELNAU LE LEZ	34160 CASTRIES
Tel : 04.67.16.98.90	Tel : 04.67.04.02.62	Tel : 04.67.04.01.67

##### **Plus éloigné :**

Résidence GEOLIA – SUN City	7 Résidences Studéa LAMY MPT
70.72 avenue Pont Juvénal	différents quartiers centre ville MPT
34000 MONTPELLIER	34000 – MONTPELLIER
Tel : 04.67.13.58.58 ; 06.78.07.35.17	Tel : 0820.830.820

L'olivieraie	L'Observatoire :	Les Citadines	Résidence Le clémenceau
17 Chemin du floréal	1 rue Henri Guinier	588 Boulevard d'Antigone	1 rue Bourrely
34970-LATTES	34000-MONTPELLIER	34000-MONTPELLIER	34000-MONTPELLIER
Tel : 04/67/84/31/93	Tel : 04/67/58/99/88	Tel : 04/99/52/37/50	Tel : 04/67/92/93/94

Les Escholiers	Les Lauréades	Les Estudines	Le Kaelis
240 Avenue de Lodève	220 rue Pioch de Boutonnet	155, Rue Aung San Suu Kyi	1050, Av du mondial 98
34080-MONTPELLIER	34090-MONTPELLIER	34090- MONTPELLIER	34000-MONTPELLIER
Tel : 04/67/75/11/91	Tel : 09/51/76/56/48	Tel 04/67/85/83/74	Tel : 04/67/20/09/57

Résid Scarlett et Soleillades	Résidence Geollia	Résidence l'Albatros
334 Avenue des jockeys	rue de la Gardiole	1101, avenue Maguelone
34250-Palavas-les-flots	34250-Palavas-les-flots	34250-Palavas-les-flots
Tel : 04/67/6849/69	Tel : 04/67/68/07/33	Tel : 04/67/50/62/75



Toutes ces résidences sont constituées sous forme de logement type étudiant comme des chambres individuelles, des studios, des T1 qui se composent en moyenne de 100 à 200 logements ; mais du fait de la crise du logement actuel, beaucoup d'entre elles sont déjà réservées, il faut donc appeler car ces appartements sont gérés au cas par cas. Ces hébergements sont entièrement meublés et équipés pour la plupart (lit, table, chaise, « Kitchenette », salle d'eau, WC, etc)

Les loyers sont autour de 350€ CC pour des studios, 450€ pour des T1, 500€-600€ pour des T2 par mois, avec de nombreux services qui vont avec : service de laverie, accès WIFI, garage à vélo privatif, salle commune avec différents services, etc.

### **DOMAINE et FERME :**

Le Domaine de BACCHUS  
291 rue du Stade  
34400 SAINT CHRISTOL  
Tel 04.67.86.86.22

Possibilité de location, à la nuitée, à la semaine, au mois, un appartement meublée et équipée pour 2, 4 ou 6 personnes, différents types de forfait individualisé en sus, à partir de 60€..  
Ouvert toute l'année.

### **APART'HOTELS**

Citadines Apart'Hotel  
Sainte Odile les estudines  
195 rue du pré aux clercs  
34090-MONTPELLIER  
Tel : 04/99/61/95/00  
A partir de 20€/nuit

Apart'City OVALIE  
105 rue Gilles MARTINET  
Quartier OVALIE  
34000 - MONTPELLIER  
Tel : 04/67/99/45/30  
A partir de 60€

Citadines Apart'  
Antigone Montpellier  
588 Boulevard Antigone  
34000-MONTPELLIER  
Tel : 04/99/52/37/50  
A partir de 80€/nuit

Rés. SuiteEtudes TropiCampus  
1101 Avenue Agropolis  
34090 - MONTPELLIER  
Tel : 06.17.32.28.60  
A partir de 30€/nuit

Appart'city Confort Millénaire  
418 rue du Mas de Verchant  
34000 - MONTPELLIER  
Tel : 04.67.85.68.90  
A partir de 50€/nuit

Appart'city Montpellier Saint Roch  
29 Boulevard Berthelot  
34000 - MONTPELLIER  
Tel : 04.67.34.27.00  
A partir de 50€/nuit

Un mélange très « tendance » entre un appartement et un hôtel avec un confort et un bien être haut de gamme (entièrement équipé : meubles, vaisselle etc) dans un style contemporain et chaleureux et les petits « à côté in » comme la piscine , le sauna, le hammam, de somptueuses terrasses ou salons de détente ainsi que leurs jolies bars très « design » suivant le prestataire.

Petit bémol : le coût qui reste généralement assez onéreuse du fait du « standing », type de logement basé plus sur le centre de Montpellier.

### **HOTELS**

PROCHE du Pôle Formation UIMM (CFAI):

Fast Hôtel  
26 Avenue de La Biste  
34670 - BAILLARGUES  
Tel : 04.67.91.93.93  
59 € la nuit + 8€ le petit déjeuner

B and B  
155 rue du Fenouil  
34130 – SAINT AUNES  
Tel : 08.92.23.36.54  
59€ + petit déjeuner

Hôtel Formule 1  
34 Avenue des romarins  
34130 SAINT AUNES  
Tel : 0891.705.323  
45euros la nuit + 6 euros le petit déjeuner

Hôtel The ORIGINALS MPT  
Rue du Basilic  
34130 SAINT AUNES  
Tel : 04.67.10.01.35  
61 euros la nuit + 7 euros le petit déjeuner





NICO ZEN Home  
Montpellier Est -  
14 Rue des Porches  
34130 –VENDARGUES

Tel : 06.58.56.10.63/ 69 € nuit, 8 € petit déjeuner

Hôtel Les Châtaigniers  
RD 613 Avenue de montpellier  
34740 - VENDARGUES  
Tel : 04.67.70.37.94

49 euros la nuit et 8 euros petit déjeuner

#### **AGENCE IMMOBILIERES :**

Label Conseil Immobilier  
Rue du jeu de ballon  
34670 –BAILLARGUES  
Tel : 04.67.52.32.90

Agence Immobilière 114  
380 Rue des écoles  
34670–BAILLARGUES  
Tel : 04.99.06.50.88 ou [www.agence114.fr](http://www.agence114.fr)

Agence Atrihome  
32 rue de Colombiers  
34130- BAILLARGUES  
Tel : 06.84.38.73.89

Tel 04.67.86.86.22

Ouvert toute l'année.

#### **ANNONCES DE PARTICULIERS :**

##### **Proche du Pôle Formation UIMM (CFAI) à BAILLARGUES :**

###### **Apprenti mineur**

Chambre de 25 M2 comprenant un lit, un canapé,  
1 salle d'eau, 1 WC, 1 micro-onde, 1 frigo  
250 € CC - Tel : 06.26.37.31.50

Chambre de 10 M2 comprenant 1 lit, 1 bureau, 1  
armoire, 1 salle d'eau, 1 WC  
180 € CC - Tel : 06.78.61.35.25

Chambre en location de 12M2, lit 140 cm, salle  
d'eau et utilisation de la maison commune, piscine,  
Internet, Possibilité de restauration,  
20€ la nuitée, 25€ la demi-pension, Tel: 06.30.12.13.77

Chambre de 16 M2 dans villa, proche du Golf,  
lit 140 cm, WC et salle d'eau contigue, 20€ la nuit,  
Petit déjeuner compris, 25€ la ½ pension,  
Tel : 06/98/99/04/15

###### **Tous types Apprentis**

Loue F2 de 40 M2 environ avec chambre avec lit, canapé,  
WC, jardin, terrasse et parking privatif. Baillargues  
Disponible à partir du 29 Aout 2016 - Tel : 06.22.04.17.14

Loue un grand T3 en colocation sur Baillargues  
Entièrement meublé et équipé.  
Loyer : 400€/mois – Tel : 06.03.99.88.22

Loue studio 25 M2 meublé centre du village, entièrement  
Equippé, salle d'eau, kitchenette, loyer charges comprises  
500€ par mois – Tel : 06.30.39.65.79

Loue studio meublé à Baillargues avec salle d'eau,  
WC, 2 lits 90, frigo, micro-onde, TV, etc, piscine  
loyer : 370€ CC – Tel : 06.62.56.83.43

SAINT BRES, 2 chambres, 1 salon, 1 cuisine, 1 salle d'eau,  
Dans maison ; loyer : 650CC/ mois.  
Tel : 06.47.18.44.33

Chambre en location, 1 lit, armoire, bureau,  
Possibilité de repas sur place, mineur en priorité,  
Tel : 06.09.14.92.12 ou 04.67.70.78.36.

SAINT BRES, logement de 35 M2, 2 chambres, 1 cuisine  
Équipée, 1 salle d'eau, 1 salon, 25€/nuitée.  
Tel : 06.89.64.73.80.

Studio meublé 21 M2, chambre sur mezzanine,  
Salle d'eau, cuisine équipée, jardin, terrasse,  
A MAUGUIO : 380€/mois, tel : 06.77.10.35.43

Loue studio neuf meublé de 20 M2 à BAILLARGUES coté  
Gare TER, équipé avec parking et commerces, 560€ CC  
Par mois, Tel : 06.45.91.87.81

Loue studio de 31 M2 centre ville BAILLARGUES  
(RC) avec chambre, coin kitchenette, etc  
Loyer 188€CC – tel : 04.67.87.48.61

SAINT BRES, Studio, accès par le jardin avec terrasse,  
Tout équipé, salle d'eau, toilettes, clim réversible, etc  
150€ la semaine - Tel : 06.09..48.37.74.

Loue studio au CRES, meublé, équipé, parking,  
arrêt tram Via Domitia, 5 minutes, 550€ CC  
Tel : 06.13.43.88.33



MUDAISON, (4Km CFAI), loue grand T2 équipée et neuf, MAUGUIO, studio meublé de 21 M2, Possibilité logement 2 personnes, 720€ toutes charges chambre mezzanine, salle d'eau, cuisine équipée, 350€ Comprises. Tel: 04.67.87.41.98 – 06.62.31.88.38 Loyer + 30€ CC, jardin, parking, Tel: 06.77.10.35.43

Loue studio 30M2 meublé et équipé (cuisine, eau) RN 113, Maison avec 2 chambres 70 M2, meublé et équipé A BAILLARGUES, loyer 450€, possibilité de faire à BAILLARGUES. Possibilité de faire colocation. Colocation. Tel : 06.24.23.93.59 Loyer : 980€, Tel : 06.24.23.93.59.

MUDAISON, loue T2 40 M2 meublé et MAUGUIO, studio 22 M2entièrement meublé et Equipé, Cœur village, loyer 584€ Charges équipé avec parking, loyer 320€ + 30€ Charges, Comprises, Tel : 06/13/34/40/65 Tel : 06/45/80/48/72.

Loue à Baillargues un studio jouxtant une Attenant à une villa avec jardin, studio meublé Maison de 30 M2 entièrement meublé et équipé. Indépendant de 20 M2 avec mezzanine. Lit, bureau, cuisine, etc Entièrement meublé et équipé. Loyer : 500€ CC Tel : 07.82.44.97.14 Tel : 06.23.26.25.45

Dans centre de Baillargues , apt F1 de 31 M2, meublé et Loue maison de ville sur 3 étages avec 3 chambres Equipé (Cuisine, Salle d'eau et WC séparé) 2 sales d'eau et WC, pour colocation. Loyer : 490 € (dont 20€ de charges) Loyer en fonction colocataires Tel : 06.84.40.33. Tel : 06.11.26.49.70. ou 06.79.31.01.26.

#### **Plus éloigné :**

MPT, location chambre étudiante Loue chambre meublée à MONTPELLIER Avec salle d'eau, terrasse et jardin cuisine + salle d'eau centre ville 15 euros la nuit, 200 euros le mois 350 € / mois Tel : 06/11/83/10/30 Tel : 06/07/16/33/18

MUDAISON, loue T2 40 M2 meublé et MAUGUIO, studio 22 M2entièrement meublé et Equipé, Cœur village, loyer 584€ Charges équipé avec parking, loyer 320€ + 30€ Charges, Comprises, Tel : 06/13/34/40/65 Tel : 06/45/80/48/72.

Loue PALAVAS Studio terrasse couverte Loue chambres meublées et équipées + linge Résidence privée avec place de parking proche centre ville MONTPELLIER, cuisine, 420 €/mois charges comprises (sauf EDF) douche, 375€/mois toutes charges comprises Tel : 04-67-92-25-91 Tel : 04/67/54/63/14 ou 06/70/97/20/32

Loue F2 meublé à PALAVAS 35 M2, RDC, Loue chambres meublées dans appartement 70M2 terrasse, 442€/mois charges comprises, APL cuisine, salle d'O, parking, centre ville MONTPELLIER 360€/mois toutes charges comprises Tel : 06/60/70/76/81 Tel : 06/07/16/33/18

Loue studio entièrement meublé F1 Loue dans résidence fermée à PALAVAS 2 couchages 600€/mois + 50€ charges chambre meublée avec point d'eau PALAVAS dans résidence fermée 400€/mois + 50€ de charges Tel 04/67.71/12/14 Tel : 06/81/39/92/48

Loue chambre + gde cuisine + salle d'O Loue à PALAVAS, studio de 26M2 tt équipé et meublé Meublé à MONTPELLIER Chamberte avec jardin 2 couchages proche Bus de sept. A juin 430€ C.C Loyer 450€/mois ou 2 semaines 350€ C.C. Tel : 06.76.11.92.67 Tel : 06.79.14.18.73 ou 04.67.68.90.06

Loue chambre de 20 M2 avec salle d'eau Loue T2 de 43 M2 à PALAVAS, entièrement meublé et Frigo, TV, vaisselle, WIFI, dans un Mas équipé – Loyer : 640€, 50€ de charges Sur LATTES, prix à définir, Tel : 06.67.37.71.43 Tel : 06.79.44.00.53 Loue studio 22M2 meublé et équipée, centre Loue T1 Bis dans résidence, à CARNON Plage, Historique MONTPELLIER, Tram WAY et Bus 100 M, 27M2, meublé et équipé, loyer : 420€ Loyer : 445€ et 50€ Charges, Tel : 06.07.16.33.18 Commerces à proximité, Tel: 06.21.03.94.31



Appartement LUNEL T3 pour colocations, 3chambres Séparés, 1 salle d'eau et 1 cuisine en commun, 1 étage  
Loyer : 260€CC/pers – APL possible. .Tel : 06.98.96.66.10

Loue maison 80 M2 à PALAVAS entièrement meublée équipée – Loyer : 980€/mois et provision de charges  
Tel : 06.79.44.00.53

### **JOURNAUX D'ANNONCES GRATUITES :**

MIDI LIBRE 6 rue Maguelone 34000-Montpellier <a href="http://www.midilibre.com(annonces)">www.midilibre.com(annonces)</a>	ANNONCES VERTES 5 Faubourg de Nîmes 30000-Nîmes <a href="http://www.annoncesvertes.com">www.annoncesvertes.com</a> .	PARU VENDU 34 2 rue Charles Amans 34000-Montpellier <a href="http://www.paruvendu.fr">www.paruvendu.fr</a> .	TOP HEBDO 11 rue Maguelone 34000 - Montpellier <a href="http://www.Petitesannonces.fr">www.Petitesannonces.fr</a>
--	---	---	--

### **ADRESSES DE SITES INTERNET**

<a href="http://www.leboncoin.fr">www.leboncoin.fr</a>	<a href="http://www.espace-etudiant.com">www.espace-etudiant.com</a>	<a href="http://www.trivago.fr">www.trivago.fr</a>
<a href="http://www.petites-annonces.fr">www.petites-annonces.fr</a>	<a href="http://www.lindic.fr">www.lindic.fr</a>	<a href="http://www.bonjour.fr">www.bonjour.fr</a>
<a href="http://www.seloger.com">www.seloger.com</a>	<a href="http://www.logement-étudiant.com">www.logement-étudiant.com</a>	<a href="http://www.entrepaticuliers.com">www.entrepaticuliers.com</a>
<a href="http://www.airbnb.fr">www.airbnb.fr</a>	<a href="http://www.apparteger.com">www.apparteger.com</a> (colocataire)	<a href="http://www.booking.com">www.booking.com</a>

Un conseil : déposer aussi une annonce en ligne reprenant vos doléances (budget, type de bien,...)  
Vous y trouverez de nombreux sites, généralistes ou spécialisés, qui proposent des offres de location.  
Leur consultation est gratuite et leur configuration vous permettra d'affiner votre recherche par critères (localisation, type, nombre de pièces, loyer...), n'hésitez pas également à déposer votre annonce.  
Certains vous proposeront même des rubriques de conseils, d'informations juridiques, etc. Sites d'agences immobilières, de quotidiens régionaux, d'associations, de petites annonces, etc., vous avez un large choix mais Attention certains diffuseurs ne vérifient en aucun cas les offres qu'ils mettent à disposition.



**Légende**

Zone urbanisée	Zone d'activités	Château	Terminus bus
Domaine universitaire	Espace vert	Cimetière	Terminus commun bus
Agence commerciale	Limite de commune	Covoiturage	Arrêt dans un seul sens
Arènes	Lycée et Collège	Église	Arrêt dans les deux sens
Bibliothèque ou Médiathèque	Maison de quartier	Golf	Desserte à certaines heures
Camping	Maison de l'Agglomération	Hôpital et clinique	Ligne entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite
Centre commercial	Musée	La Poste	Transport à la demande à certaines heures / ligne régulière en heure de pointe :
Centre sportif	Patinoire	Piscine	Transport à la demande toute la journée :
		Stade	20 28 39
		Université et École Supérieure	35 36
		Autre équipement	
		Parking sous vidéosurveillance	
		Parking sous vidéosurveillance et réservé aux abonnés	
		Parking en libre accès	

**Accéder au Pôle Formation UIMM Occitanie (C.F.A.I.) :**

Par la **SNCF** : Arrêt Baillargues – se renseigner sur les différents horaires et tarifs (carte de réductions, via études, via PRO, KARTATOO) : [www.sncf.com](http://www.sncf.com) ou en agences.

Par le **TRAMWAY et BUS** : Agence commerciale Centre-Ville TAM  
 6 rue Jules Ferry  
 34000 MONTPELLIER  
 Tel : 04/67/22/87/87 - Fax : 04/67/22/87/97





**Ligne tramway 2** (orange) direction **JACOU** (depuis Montpellier) ; descendre à l'arrêt : **Notre Dame De Sablassou**, puis prendre la ligne de bus n°29 (**SAINT BRES**)- **arrêt François PERROUX** (un uniquement pour le matin et un pour le soir) ou **Arrêt BISTRE** puis traverser le rond point et se rendre à pied dans la zone industriel d'Aftalion au CFAI.

Par la **ROUTE** : Autoroute A9 sortie **VENDARGUES** puis la direction de **BAILLARGUES**.  
Au grand rond-point, prendre la première à droite direction Parc d'Aftalion, puis prendre la première à gauche, Rue François PERROUX et aller au bout de la rue. Continuer sur 500 mètres, le **C.F.A.I** est sur votre gauche près du bâtiment APAVE.

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	ASTRIA-Action logement	Association information logement (ADIL)
139 avenue de Lodève	145 rue de l'Acropole	410 Avenue de Barcelone
34943 MONTPELLIER cedex 9	CS 69001-34061 MPT cédex2	34000 MONTPELLIER
Tel : 08.10.25.34.80	Tel : 04.67.42.17.70	Tel : 04/67/55/55/55
Assistants sociales	Conseil Général	Droits et obligations locataire
Mairie de Montpellier	(aide aux transports)	Tel : 04/67/20/50/00
Tel : 04/67/67/66/08.	Tel : 04/67/67/67/67	

### **CAFETERIA DU Pôle Formation UIMM (CFAI)**

Quelques informations pratiques sur la cafétéria :

L'apprenti doit s'inscrire et récupérer un badge à l'intendance du centre de formation qu'il doit créditer par un virement bancaire via internet afin de pouvoir consommer un repas.

Si tel n'est pas le cas, il ne sera pas autorisé à prendre un repas à « crédit ».

L'apprenti peut également obtenir une subvention qui est allouée par la Région c'est un forfait annuel de l'aide régionale à la restauration pour les apprenti.e.s qui varie de **90€ à 120€**, calculé en fonction du revenu fiscal et qui vous sera **donnée pour l'année** et par **virement bancaire** si toutefois vous avez effectués une demande par biais de la carte jeune sur le site de la Région : [www.laregion.fr](http://www.laregion.fr).

Le CFAI peut participer également en reversant 2.25€ par repas réellement consommés ; cette somme viendra en déduction des repas pris au moment du paiement.

Il existe 3 offres de restauration :

- 1- **Plateau repas** : La prestation s'effectue sous forme d'un libre-service avec le choix entre 1 des 2 entrées proposées, 1 des 2 plats chauds, 1 fromage portion ; 1 des 2 desserts et un pain, le tout pour **4.25€ par repas**. Possibilité d'achat d'une boisson ou café en supplément.
- 2- **Formule Salade** : constituée d'une salade au choix, d'un dessert et d'une boisson 33 cl pour **4.15€**. Possibilité d'achat d'un café en supplément.
- 3- **Formule sandwich** : Elle comprend 1 sandwich au choix, un dessert au choix et une boisson 33 cl pour **3.90€**. Possibilité d'achat d'un café en supplément.

Les apprentis s'engagent à respecter le bon fonctionnement du self en terme d'horaires (12H15 à 13H15), de règlement et d'hygiènes.

**PLAN D'ACCES au POLE FORMATION UIMM OCCITANIE (C.F.A.I.):**



Pour toute information supplémentaire, merci de prendre contact au :

**Pôle Formation UIMM (CFAD)**

**Station M**

**14 rue François PERROUX**

**34748 – BAILLARGUES Cedex**

**Tel : 04/67/69/75/50 – Fax : 04/67/69/75/54.**

**Messagerie : [c.ferreira@formation-industries-lr.fr](mailto:c.ferreira@formation-industries-lr.fr)**

**Internet : [apprentissage@formation-industries-lr.fr](mailto:apprentissage@formation-industries-lr.fr)**

**Carlos FERREIRA**  
**Conseiller Apprentis.**